

CONDITIONS PAYS BUDGET

PORTUGAL

Dernière mise à jour le 16 mai 2024

Veillez prendre connaissance des présentes Conditions spécifiques au pays (« **Conditions du pays** ») parallèlement aux Conditions générales de location (les « **Conditions générales** ») avant de signer le **Formulaire de contrat de location**. Le Formulaire de contrat de location contient toutes les informations importantes concernant votre location. Nous tenons à vous offrir les meilleures conditions pour profiter de votre location et à vous communiquer toutes les informations nécessaires. Même si cela vous prend un peu de temps à lire maintenant, vous pourriez gagner du temps par la suite.

Les présentes Conditions générales sont énoncées comme suit :

<u>Partie 1</u>	Informations importantes (spécifiques au pays) concernant votre location. Il s'agit notamment d'informations sur les frais que vous pouvez être amené à payer et sur vos responsabilités.
<u>Partie 2</u>	Informations importantes sur les services optionnels (y compris les compléments de protection et les produits de protection) que nous (ou nos partenaires) proposons. Vous pouvez les sélectionner pour les inclure dans votre location, et vous pouvez les ajouter à votre réservation initiale, ou vous pouvez les ajouter au moment du retrait de la voiture (ou dans certains cas, ils peuvent être inclus automatiquement). Tous les services optionnels que vous sélectionnez seront détaillés dans le cadre de votre Formulaire de contrat de location, y compris le prix à payer.

PARTIE 1 – CONDITIONS IMPORTANTES RELATIVES À VOTRE CONTRAT DE LOCATION AVEC NOUS

1. PRESTATAIRE DE LOCATION

<u>Qui sommes-nous</u>	Sauf indication contraire dans le Contrat de location, au Portugal, la société qui vous fournit un véhicule de location est Sovial-Sociedade de Viatures de Aluguer Lda, Av Severiano Falcao, N° 9, r/c, 2685 379 Prior Velho (« nous », « notre », « nos »). Veuillez noter que cette société peut ne pas être la même que celle auprès de laquelle vous avez effectué votre réservation.
-------------------------------	---

2. CONDITIONS DE LOCATION

Informations relatives à la réservation	Vous devez vous munir de votre numéro de réservation ou e-mail de confirmation. Veuillez consulter les Conditions générales pour de plus amples informations.
Permis de conduire	Obligation de se munir d'un permis de conduire en cours de validité. Au Portugal, tous les conducteurs doivent se munir de leur permis de conduire en cours de validité. Si l'une des conditions suivantes s'applique : - leur permis de conduire a été délivré dans un autre pays européen ; - leur permis de conduire a été délivré dans un pays non européen ou ; - leur permis de conduire a été délivré dans une langue dont l'alphabet n'est pas romain, comme l'arabe, le grec, le russe, l'hébreu ou le japonais ; et que nous ne pouvons pas confirmer avec certitude les informations figurant sur le permis de conduire, le conducteur devra également fournir un permis de conduire international ou une traduction anglaise officielle, effectuée par un notaire, de son permis de conduire. Si vous êtes concerné, veuillez nous contacter (avant la date de retrait de la voiture) afin que nous puissions vous confirmer si un permis international ou une traduction officielle est nécessaire. Nous n'acceptons pas les permis de conduire numériques. Exigences minimales en matière de permis de conduire Tous les conducteurs doivent être titulaires de leur permis depuis au moins 1 an à compter de la date de retrait de la voiture. Une limite d'âge minimal et une durée de validité du permis plus élevées peuvent s'appliquer à certains véhicules. Cela vous sera indiqué au cours du processus de réservation ou vous sera communiqué avant la fin de la réservation. Si le permis de conduire ne fait pas apparaître que le conducteur est titulaire du permis de conduire depuis la période minimale requise, celui-ci devra fournir les justificatifs afférents, tels que : - ses permis de conduire précédents ; ou - une lettre de l'autorité compétente en charge de la délivrance des permis de conduire, indiquant qu'il en est titulaire depuis la période minimale requise.
Cartes de paiement	Vous devez vous munir de la carte de paiement utilisée pour effectuer votre réservation. Veuillez consulter les Conditions générales pour de plus amples informations.
Pré-autorisations et dépôts de garantie	Sauf confirmation contraire, le montant de la pré-autorisation prélevée lors du retrait de la voiture de location est calculé comme suit :

	(Le prix de la location du véhicule* + 200 EUR **) MOINS (Toute somme que vous avez déjà payée lors d'une réservation avec « Paiement immédiat ») <i>* Le « prix de la location du véhicule » comprend le coût de la location du véhicule et de tous les services optionnels que vous avez demandés, calculés au début de la location sur la base de la durée prévue de la location. Pour éviter toute ambiguïté, tout montant « Payer en agence de location » que vous devez en rapport avec la location du véhicule (y compris les services optionnels) sera inclus dans la pré-autorisation et vous sera facturé à la fin de la location (en utilisant la carte fournie aux fins de la pré-autorisation, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement).</i> <i>** Si vous achetez notre produit « Carburant payé d'avance », nous réduirons les 200,00 EUR du montant que nous vous facturons pour le produit « Carburant payé d'avance ».</i> Les 200 EUR sont inclus dans la pré-autorisation au cas où nous devrions vous facturer, à la fin de la location, l'un des éléments suivants : i. les frais de ravitaillement en carburant du véhicule (le cas échéant) ; ii. des frais de location supplémentaires si vous ne restituez pas le véhicule ou les services optionnels à la fin de la période de location convenue ou à l'agence de retour convenue ; iii. les frais supplémentaires ou amendes liés à l'utilisation du véhicule (qui nous ont été notifiés avant que vous ne restituiez le véhicule, y compris, par exemple, les frais liés aux infractions du Code de la route) ; et/ou iv. les frais encourus en raison du dépassement de toute restriction de kilométrage. Si la pré-autorisation que nous demandons ne couvre pas les frais que vous avez encourus, nous vous demanderons d'effectuer un paiement supplémentaire pour les montants additionnels dus. Pour certains véhicules de grande valeur, nous pouvons vous demander de nous fournir deux cartes de paiement aux fins de la pré-autorisation. Le cas échéant, cela vous sera confirmé lors de la réservation. Si vous souhaitez obtenir plus de détails, veuillez appeler notre Service Clients ou demander à un membre de notre équipe.
Pièce d'identité valide	En plus de votre permis de conduire, vous devez apporter : • la carte de paiement utilisée pour effectuer votre réservation. Pour certains véhicules, deux cartes de paiement à votre nom seront exigées et l'une d'entre elles doit être une carte bancaire, en plus de la carte de paiement utilisée pour effectuer votre réservation ; et • une pièce d'identité avec une photo reconnaissable prise au cours des 10 dernières années. Nous accepterons votre passeport ou permis de conduire s'il comporte une photo, toute carte d'identité nationale ou autre pièce d'identité délivrée par un gouvernement. Si vous ne passez pas nos contrôles d'identité et que vous résidez au Portugal, il se peut que l'on vous demande de fournir une preuve de votre lieu de résidence, par exemple une facture récente de services publics ou un relevé bancaire. Dans ces circonstances, votre permis de conduire sera accepté comme preuve de votre adresse.
Restrictions d'âge pour les conducteurs	Restrictions relatives à l'âge minimal du conducteur Dans le cadre de toute réservation, l'âge minimal applicable au véhicule concerné vous sera précisé. Si vous n'êtes pas sûr, vérifiez l'e-mail de confirmation de votre réservation ou appelez notre équipe du Service Clients.

	Vous devez avoir au moins 21 ans pour louer et conduire la plupart de nos véhicules. Supplément jeune conducteur Si vous, ou tout autre conducteur, avez moins de 25 ans au moment du retrait du véhicule, chacun d'entre vous devra payer un supplément jeune conducteur. Le coût du supplément jeune conducteur sera intégré au prix confirmé lors de la réservation. Si vous ajoutez un conducteur additionnel à la location lors du retrait de la voiture, un supplément jeune conducteur pourra vous être facturé (il vous sera demandé de donner votre accord) et sera probablement de 10,15 EUR par jour. Si vous louez le véhicule pour plus de 10 jours, vous ne serez facturé que pour un maximum de 10 jours et vous serez couvert pour la durée de la location jusqu'à 30 jours. Restrictions relatives à l'âge maximal du conducteur Lors de votre réservation, il vous sera indiqué s'il existe des restrictions d'âge maximal pour le véhicule que vous demandez. En cas de doute, veuillez vérifier votre e-mail de confirmation de réservation ou contacter l'équipe du centre de réservations. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de limite d'âge pour les conducteurs. Si vous louez avec l'un de nos affiliés listés en 1. (Prestataire de location), il se peut que l'âge maximal du conducteur soit fixé à 75 ou 80 ans pour des raisons d'assurance.
Condamnations liées à la conduite	Si un conducteur présente une quelconque condamnation en instance pour : • conduite négligente, imprudente ou dangereuse ; • conduite ou tentative de conduite sous l'emprise d'alcool ou de drogues ; • utilisation d'un véhicule non assuré contre les risques liés aux tiers ou contre les infractions à l'assurance ; • vol ou utilisation non autorisée d'un véhicule ; • infractions au permis de conduire ; • infractions liées aux accidents ; • infractions pour défaut d'information ; • délits de course ; • retrait de permis ; ou • s'il a fait l'objet d'au moins deux condamnations non purgées pour des infractions non énumérées ci-dessus, il <u>ne pourra pas</u> conduire nos véhicules.
Contrôles de sécurité/crédit	À l'exception des contrôles d'identité (effectués en examinant votre pièce d'identité et votre carte bancaire), aucun autre contrôle de sécurité ou de crédit n'est effectué.
3. MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS	
Modes de paiement	Nous acceptons : • American Express (à l'exception des cartes Express Traveller's Cheque) • Cartes Diners • Cartes Discover • Cartes bancaires Visa • Cartes de débit Visa • Cartes bancaires Mastercard • Cartes de débit Mastercard • Cartes de paiement émises par Budget Nous n'acceptons pas les cartes Maestro, Cirrus, JCB, les cartes prépayées, même si elles portent le logo Visa ou MasterCard, ni aucune autre carte non mentionnée ci-dessus. Nous n'acceptons pas les cartes de paiement numériques.

	Nous acceptons les espèces dans certaines agences de location, mais nous procédons toutefois à des contrôles supplémentaires d'identité, de sécurité, de permis de conduire et de solvabilité. Un justificatif de domicile sera également requis.
Intérêts de retard	Si vous êtes en retard dans notre paiement, nous nous réservons le droit de facturer des intérêts et une indemnisation dans la mesure maximale autorisée par la loi.
4. DURANT LA LOCATION	
Utilisation de votre véhicule en dehors du pays	Si vous louez un véhicule au Portugal (métropole), et sauf accord contraire de notre part, vous n'êtes autorisé à utiliser le véhicule que dans les pays suivants : • Autriche • Andorre • Belgique • Suisse • Gibraltar • Allemagne • Danemark • France • Finlande • Liechtenstein • Italie • Luxembourg • Pays-Bas • Espagne • San Marino À condition de vous acquitter de frais transfrontaliers indiqués ci-dessous lorsque vous franchissez les frontières du territoire portugais (tel que défini ci-dessus) pour entrer dans un ou plusieurs des pays autorisés, votre location sera soumise à des frais transfrontaliers de 19,99 €. Les frais transfrontaliers ne s'appliquent qu'une seule fois pour la durée de votre location, quel que soit le nombre de fois où vous franchissez les frontières entre les pays autorisés. Veuillez vous référer à la section « Où pouvez-vous conduire ? » des Conditions de location pour plus de détails sur les coûts associés à la non-déclaration de la conduite du véhicule en dehors du pays de location. Tout pays ne figurant pas sur la liste des pays autorisés est considéré comme un pays non autorisé. Les locations effectuées à partir du Portugal (tel que défini ci-dessus) ne peuvent être conduites dans un pays non autorisé, sauf accord préalable explicite de notre part. S'il est porté à notre attention, à tout moment, que votre voiture de location a été conduit dans un pays non autorisé sans notre consentement préalable, nous pouvons, à notre discrétion, appliquer des frais et annuler les services optionnels que vous avez sélectionnés en cas de sinistre (tel que l'assistance dépannage) qui a lieu dans un pays non autorisé. <u>Veuillez noter que si vous êtes autorisé à prendre le véhicule en dehors du Portugal (tel que défini ci-dessus), il est de votre responsabilité de vous assurer que vous respectez les exigences légales applicables dans le(s) pays concerné(s) dans lequel/lesquels vous voyagez.</u> Veuillez noter qu'il n'est pas autorisé de conduire les véhicules sur aucune des îles des pays susmentionnés. Vous n'êtes pas autorisé à emmener le véhicule : • Vers les villes autonomes de Ceuta et Melilla

	• Sur tout type de bateau, de train ou d'avion Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les véhicules loués aux Açores ou à Madère dans tout autre pays. Vous ne pouvez utiliser le véhicule que sur le marché de la location. <u>Veillez noter que si vous êtes autorisé à prendre le véhicule en dehors du Portugal, il est de votre responsabilité de vous assurer que vous respectez les exigences légales applicables dans le(s) pays concerné(s) dans lequel/lesquels vous voyagez.</u>
Locations aller simple	Si vous souhaitez récupérer le véhicule et le restituer à une autre agence de location, des frais supplémentaires seront à payer. Si vous avez demandé une location aller simple lors de votre réservation, les frais seront inclus dans le prix total de votre location. Si vous n'avez pas demandé de location aller simple lors de la réservation et que vous souhaitez restituer le véhicule dans une autre agence de location du même pays, vous devez vous attendre à payer un supplément compris entre 18,45 EUR et 123,00 EUR. Si vous n'avez pas demandé de location aller simple lors de votre réservation et que vous souhaitez restituer le véhicule à une autre agence de location, dans un autre pays, vous devez vous attendre à des frais supplémentaires compris entre 430,50 EUR et 5 535,00 EUR. Les retours à une agence de location différente doivent être convenus avec nous à l'avance. Veuillez nous contacter si vous souhaitez comprendre quels frais supplémentaires s'appliqueront à une location aller simple dans des circonstances où cela ne faisait pas partie de votre contrat de location initial. Si vous n'avez pas demandé de location de voiture aller simple, mais que vous restituez le véhicule à une autre agence de location, vous devrez payer des frais d'aller simple aux prix « Payer en agence de location » en vigueur le jour où vous restituez le véhicule.
Kilométrage maximum	La plupart de nos véhicules sont fournis avec un kilométrage illimité. Si une franchise kilométrique s'applique, elle sera confirmée au cours du processus de réservation et indiquée sur votre contrat de location et dans votre e-mail de confirmation de réservation.
Franchise kilométrique	Si vous dépassez la franchise kilométrique, le prix dépend du véhicule et de l'agence de location, mais vous pouvez vous attendre à payer entre 0,12 EUR et 0,25 EUR pour chaque kilomètre parcouru au-delà de la franchise. Les frais de franchise de kilométrage sont indiqués sur votre Formulaire de contrat de location et dans l'e-mail de confirmation de votre réservation.
Restitutions de véhicule	Vous trouverez de plus amples informations dans les Conditions générales concernant le prolongement de la location ou le fait de ne pas restituer le véhicule dans les conditions prévues. Les frais de traitement en cas de restitution tardive s'élèvent à 18,45 EUR par jour.
En cas de panne causée par la faute du client (ou lorsque la panne a lieu dans un pays non autorisé)	Vous devrez alors payer des frais d'intervention pour que nos partenaires se rendent sur place et fournissent une assistance dépannage. Ces frais seront compris entre 800 EUR et 2 000 EUR. Les frais de dossier s'élèvent à 90,00 EUR.

5. FRAIS D'ÉLECTRICITÉ ET DE CARBURANT

Frais de carburant - carburant traditionnel (diesel ou essence) et véhicules hybrides	Restitution du véhicule À moins que vous n'ayez convenu d'une option de ravitaillement différente (voir ci-dessous), vous devez nous restituer le véhicule avec la même quantité de carburant qu'il contenait lorsque vous l'avez retiré, généralement un réservoir plein, comme indiqué sur la jauge de carburant installée en usine ou enregistrée automatiquement en ce qui concerne les connected cars. Nous vous recommandons de faire le plein à la station la plus proche de l'agence de retour le jour de la restitution du véhicule, et de conserver le reçu de carburant afin de nous le présenter. À défaut de restituer le véhicule avec un réservoir plein et de pouvoir nous présenter une facture de carburant, nous vous facturerons des frais complémentaires. Options de ravitaillement Carburant payé d'avance – Cette option vous permet de payer un plein de carburant, sur la base de la capacité du réservoir de votre véhicule indiquée par le constructeur, ainsi que nos frais de réapprovisionnement en carburant du véhicule. Vous restituez ensuite le véhicule avec ce qui reste dans le réservoir (même s'il est pratiquement vide), tant que le moteur tourne. Ce service est facturé au prix moyen du carburant au début de votre période de location, tel qu'il est indiqué dans l'indice européen des carburants sur http://energy.ec.europa.eu/data-and-analysis_en. Cette option n'est disponible que si vous l'avez ajoutée en tant qu'option au moment de la réservation ou si vous avez demandé à l'ajouter à votre location avant la prise en charge du véhicule. Si vous avez ajouté cette option, le coût sera indiqué sur votre Formulaire de contrat de location. Toutefois, vous ne bénéficiez d'aucun remboursement au titre du carburant non utilisé. EasyFuel – Si vous avez parcouru moins de 120 km et que vous n'avez pas eu le temps de faire le plein ou que vous ne pouvez pas nous présenter de reçu pour le carburant, des frais d'EasyFuel vous seront facturés pour couvrir cette situation. Il s'agit d'une redevance fixe de 17,22 EUR. Payer à la restitution – Si vous louez une « voiture connectée », vous devrez payer le carburant de manière à ce que le véhicule dispose de la même quantité que lorsque vous l'avez récupéré (cette opération est automatiquement enregistrée et est calculée au litre près). Si vous louez tout autre véhicule à carburant traditionnel ou hybride, vous devrez payer le carburant de manière à ce que le véhicule dispose de la même quantité que lorsque vous l'avez récupéré, sur la base de la jauge de carburant installée en usine, arrondie au huitième (1/8) de réservoir le plus proche (les coûts sont basés sur la capacité du réservoir de carburant indiquée par le fabricant). Nous facturons au prix moyen du carburant tel qu'il est indiqué dans l'indice européen des carburants sur http://ec.europa.eu/energy/observatory/oil/bulletin_en.htm à la fin de la période de location. Le prix par litre du carburant sera indiqué dans votre contrat de location, ainsi que des frais de réapprovisionnement en carburant. Les frais de réapprovisionnement en carburant s'élèvent à 22,14 EUR.				
Véhicules entièrement électriques	Nous facturons un montant fixe selon le niveau de batterie affiché sur l'indicateur de batterie installé en usine. Il s'agit du taux « Payer à la restitution ». Les montants facturés sont indiqués ci-dessous : <table border="1" data-bbox="470 1859 1401 2029"> <thead> <tr> <th data-bbox="470 1859 965 1921">Charge de la batterie</th><th data-bbox="965 1859 1401 1921">Coût fixe (TVA comprise)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="470 1921 965 2029">Si vous restituez le véhicule électrique avec une batterie chargée à 70 % ou plus.</td><td data-bbox="965 1921 1401 2029">Aucun coût.</td></tr> </tbody> </table>	Charge de la batterie	Coût fixe (TVA comprise)	Si vous restituez le véhicule électrique avec une batterie chargée à 70 % ou plus.	Aucun coût.
Charge de la batterie	Coût fixe (TVA comprise)				
Si vous restituez le véhicule électrique avec une batterie chargée à 70 % ou plus.	Aucun coût.				

	Si vous restituez le véhicule électrique avec une charge de batterie entre 11 et 69 %.	20,69 EUR
	Si vous restituez le véhicule électrique avec une charge de batterie inférieure ou égale à 10 %.	36,20 EUR
<i>* sauf si le véhicule avait une charge de batterie inférieure à 70 % lorsque vous l'avez récupéré, auquel cas vous devez le restituer avec une charge de batterie au moins égale à celle qu'il avait au moment du retrait pour qu'aucun coût supplémentaire ne soit appliqué.</i>		

6. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Frais de traitement des dommages/pertes/réparations	Veuillez consulter la section intitulée « Dommages, perte, préjudice ou vol » dans les Conditions générales qui fournit des informations sur la manière et le moment où nous facturons des frais si le véhicule, les clés, tout accessoire ou tout document du véhicule sont perdus, volés ou endommagés. Vous pouvez souscrire des produits de complément de protection et de renonciation pour réduire le montant que vous devriez normalement payer - voir les détails dans la partie 2 ci-dessous. En plus de vous facturer les dommages ou les préjudices subis, nous vous facturerons également des frais de traitement des dommages conformément à notre « Politique en matière de vol, de perte et de dommages » (voir les Conditions générales). En Allemagne, les frais de traitement des dommages/pertes/réparation s'élèvent à 90,00 EUR. À moins que vous ne nous ayez demandé de vous envoyer un reçu par courrier ou par e-mail, vous pourrez trouver le détail des frais dont vous êtes redevable ici : www.avis.pt.
Amendes et taxes	Il existe des routes et des ponts à péage dont l'utilisation est payante. Si vous ne payez pas ces frais avant de les utiliser, vous encourrez une amende. Nous vous recommandons de vous renseigner sur Internet avant votre voyage, pour en savoir plus sur toutes les zones à accès réglementé. Les sites Internet tels que www.urbanaccessregulations.eu fournissent des renseignements utiles. Si l'agence de location se trouve dans ou à proximité d'une zone à accès réglementé, nous vous en informerons lors du retrait du véhicule. Nous ne serons pas en mesure de vous informer sur toutes autres zones à accès réglementé. Si une amende ou des frais à payer nous sont adressés, parce que vous avez omis de les régler ou n'avez pas respecté la loi, nous prélèverons une somme au titre de : • nos frais de dossier de 40,59 EUR pour chaque amende ou redevance émise afin de couvrir nos coûts de traitement de l'amende ou de la redevance, et • le montant réel de l'amende ou des frais imposés (si nous devons les payer). Pass autoroute À partir du 8 janvier 2023, toutes les voitures de location doivent être équipées du dispositif de pass autoroute qui vous permet de passer les péages sans avoir à vous arrêter pour payer. Il s'agit d'une exigence obligatoire, et vous devez payer pour la fourniture du dispositif pass autoroute. Le coût est de 2,07 EUR par jour, jusqu'à un montant maximum de 10 jours par location de 30 jours. Si le dispositif pass autoroute est endommagé, perdu ou volé, vous devrez payer pour un remplacement, et cela coûtera probablement 30,75 EUR en plus des frais de location.

	À noter : ce service et les frais de péage que vous aurez engagés vous seront facturés après la restitution du véhicule. Vous devriez recevoir votre facture environ 30 jours après la restitution du véhicule.
Garder l'intérieur du véhicule propre	Veillez noter ce qui suit : Si l'intérieur du véhicule est particulièrement boueux, sale, taché ou malodorant, et que notre procédure de nettoyage standard ne permet pas d'y remédier, des frais de nettoyage approfondi de normalement 104,55 EUR vous seront facturés. En vertu des exigences légales actuellement en vigueur au Portugal, vous ne pouvez pas fumer dans un véhicule de location et il n'y a aucune obligation d'afficher un signe à cet effet. Si Budget remarque une odeur intense de fumée à l'intérieur du véhicule, des frais de nettoyage spécialisés seront appliqués.
Si vous avez un accident	Si vous ne remplissez pas le formulaire d'accident requis ou si nous découvrons que le formulaire d'accident ne contient pas des informations importantes ou contient des informations incorrectes, des frais de traitement de l'accident de 79,95 EUR vous seront facturés.
Résolution des litiges	Vous êtes membre de l'European Car Rental Conciliation Service (ECRCS). Cette organisation examine les litiges de manière indépendante, sans frais supplémentaires pour vous. Si vous déposez une plainte et que vous n'êtes pas satisfait de notre réponse finale, vous pouvez (selon les circonstances) soumettre votre litige à ce service de conciliation. Vous pouvez contacter cette organisation en utilisant les coordonnées suivantes : - ECRCS : https://www.ecrcs.com/register-a-complaint.html Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse que vous avez reçue de l'ECRCS, vous pouvez contacter les organismes suivants pour la résolution des litiges en ligne : - Commission européenne : https://ec.europa.eu/consumer/odr
Nous contacter	Pour effectuer ou modifier une réservation, veuillez contacter le Centre de réservations : - E-mail : reservations@budget.pt - Veillez remplir le formulaire en ligne disponible sur www.budget.com.pt, puis cliquer sur « Nous contacter » - Appeler le 808 25 26 27, ou pour les appels passés depuis un autre pays que le Portugal : +351 808 25 26 27 Notre accueil téléphonique est ouvert de 8 h à 17 h GMT, du lundi au vendredi. Pour nous signaler tout problème pendant la période de location, adressez-vous à l'agence de location. - Vous trouverez les coordonnées de l'agence de location dans votre contrat de location. Pour nous signaler tout problème après la restitution du véhicule, veuillez contacter l'équipe du Service Clients : - E-mail : apoio.cliente@abg.com - Veillez remplir le formulaire en ligne disponible sur www.budget.com.pt, puis cliquer sur « Nous contacter » - Appeler le 21 754 78 54, ou pour les appels passés depuis un autre pays que le Portugal : +351 21 754 78 54 Notre accueil téléphonique est ouvert de 8 h à 16 h GMT, du lundi au vendredi. Si vous appelez depuis une ligne fixe ou mobile portugaise, les appels sont gratuits. Les appels depuis l'extérieur du Portugal sont facturés au tarif international.

PARTIE 2 – CONDITIONS IMPORTANTES RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OPTIONNELS QUE NOUS OFFRONS

Si vous avez choisi d'acheter l'un de ces produits (ou s'ils sont inclus dans votre location), ils seront détaillés dans votre Formulaire de contrat de location. Vous devrez accepter expressément les coûts de ces services optionnels avant qu'ils ne fassent partie de votre location.

Vous trouverez sur notre site Internet (ou auprès de l'équipe de notre service client) les coordonnées des franchises applicables, ainsi que les coûts liés aux compléments de protection et aux produits de renonciation pour chaque type de voiture.

1. SERVICES OPTIONNELS - PRODUITS ADDITIONNELS D'EXONÉRATION ET DE PROTECTION		
<u>Produit</u>	<u>Qu'est-ce que c'est ?</u>	<u>Coûts indicatifs</u>
Complément de protection en cas de sinistre causé au véhicule (CDW)	Dans la plupart des cas, le Complément de protection en cas de sinistre causé au véhicule (CDW) est inclus dans votre prix de location de base. S'il est inclus, cela sera mentionné sur votre Formulaire de contrat de location (et dans votre confirmation de réservation). Le Complément de protection en cas de sinistre causé au véhicule (CDW) réduit le montant que vous payez pour chaque incident clairement distinct causé au véhicule (ou le montant que vous payez pour remplacer les clés, accessoires ou documents du véhicule perdus, volés ou endommagés). Le montant que vous payez pour chaque incident de dommage clairement distinct sera le moins élevé des deux montants suivants : a) le coût applicable payable en vertu de la Politique en matière de vol, de perte et de dommages ; ou b) la franchise indiquée sur votre Formulaire de contrat de location.	Normalement entre 16,24 EUR et 29,15 EUR par jour. (si cela n'est pas inclus dans la formule standard).
Complément de protection renforcée en cas de sinistre causé au véhicule (SCDW)	Un produit de réduction de franchise qui ramène la franchise de votre Complément de protection en cas de sinistre causé au véhicule (CDW) à zéro (ou, si elle est plus élevée, au montant indiqué sur votre Formulaire de contrat de location).	Normalement entre 28,17 EUR et 63,47 EUR par jour.
Complément de protection « theft protection waiver » (TP)	Dans la plupart des cas, le Complément de protection « theft protection waiver » est inclus dans le prix de location de base. S'il est inclus, cela sera mentionné sur votre Formulaire de contrat de location, (et dans votre confirmation de réservation). Le Complément de protection « theft protection waiver » réduit le montant que vous devez payer si le véhicule est volé durant la durée de location. Le montant que vous payez sera le moins élevé des deux montants suivants : a) le	Normalement entre 8,00 EUR et 15,87 EUR par jour (si cela n'est pas inclus dans la formule standard).

	coût applicable payable en vertu de la Politique en matière de vol, de perte et de dommages ; ou b) la franchise indiquée sur votre Formulaire de contrat de location.	
Protection bris de glace (pare-brise)	Cette protection réduit à zéro le montant que vous payez si le pare-brise est endommagé pendant que vous louez le véhicule. La protection bris de glace signifie également que vous ne paierez pas de frais de traitement en cas de préjudice/perte/réparation.	Normalement 5,64 EUR par jour.
Couverture accident personnelle (PAI)	Couvre le conducteur du véhicule et les objets personnels dans le véhicule en cas d'accident. Il réduit le montant que vous devez payer en cas d'accident à zéro ou 9,96 EUR par jour et par réclamation. La Couverture accident personnelle offre les avantages suivants : • Un maximum de 100 000 EUR en cas de décès, de préjudice aux membres ou aux yeux ou d'invalidité totale permanente • Un maximum de 25 000,00 EUR pour les frais médicaux d'urgence directement liés à l'accident (avec une franchise de 70,00 EUR par réclamation) • Frais d'assistance médicale et d'intervention de secours (soumis à conditions) La Couverture accident personnelle est souscrite auprès d'AIG Europe Limited. Vous devrez accepter leurs conditions générales. Notre agent, Avis Europe Risk Management Limited retiendra 20 % du prix payé après déduction de l'impôt sur les primes d'assurance, à titre de commission.	Normalement 7,38 EUR par jour.
Super PAI (assurance accidents corporels renforcée) (SPAI)	Offre les prestations améliorées suivantes : • Un maximum de 200 000 EUR en cas de décès, de préjudice aux membres ou aux yeux ou d'invalidité totale permanente. • Un maximum de 50 000 EUR pour les frais médicaux d'urgence directement liés à l'accident • Frais d'assistance médicale et d'intervention de secours (soumis à conditions) • Bagages jusqu'à 6 000 EUR par véhicule – à l'exclusion de tout article que vous avez loué par notre intermédiaire (là encore, il y a des conditions, et une limite de 350 EUR par article) • Frais de remplacement des clés et serrures de la maison principale jusqu'à 350 EUR	Normalement 10,76 EUR par jour.

	Frais de voyage d'urgence jusqu'à 750 EUR La Super PAI (assurance accidents corporels renforcée) est souscrite auprès d'AIG Europe Limited. Vous devrez accepter leurs conditions générales. Notre agent, Avis Europe Risk Management Limited retiendra 20 % du prix payé après déduction de l'impôt sur les primes d'assurance, à titre de commission.	
Assistance dépannage étendue	À condition que vous utilisiez le véhicule dans un pays que nous avons approuvé, ce produit fournit une assistance dépannage sans frais supplémentaires si vous tombez en panne à la suite d'une défaillance du véhicule que vous avez causée.	Normalement 7,76 EUR par jour.
Le Pack de protection complète du véhicule comprend le complément de protection en cas de sinistre causé au véhicule (CDW) étendu, la protection en cas de vol et la protection bris de glace	Voir ci-dessus.	Normalement entre 48,71 EUR et 85,49 EUR par jour.
Le Pack Super Protection comprend le complément de protection en cas de sinistre causé au véhicule renforcé (CDW), la protection en cas de vol, la protection bris de glace, la Super PAI (assurance accidents corporels renforcée) et l'assistance dépannage étendue	Voir ci-dessus.	Normalement entre 62,73 EUR et 99,51 EUR par jour.

2. SERVICES OPTIONNELS - SERVICES

Conducteurs additionnels	Les conducteurs additionnels doivent être approuvés et spécifiés sur le formulaire de contrat de location. Vous ne devez pas laisser quelqu'un d'autre conduire le véhicule. Tous les conducteurs additionnels doivent répondre à nos exigences en matière d'âge, de permis de conduire et de pièces d'identité (des suppléments pour conducteurs additionnels peuvent également s'appliquer). Si nous acceptons la présence de conducteurs additionnels, les frais et suppléments éventuels seront indiqués sur votre Formulaire de contrat de location. Vous devrez supporter tous les frais (qu'ils concernent les conducteurs additionnels ou vous-même). Il est de votre responsabilité de vous assurer que tous les conducteurs additionnels prennent connaissance des conditions énoncées dans le contrat de location avant de conduire le véhicule. Nous facturons des frais pour chaque conducteur additionnel que nous autorisons à conduire le véhicule. Les frais s'élèvent normalement à 9,72 EUR par jour et par conducteur. Si vous louez le véhicule pendant plus de 8 jours, il ne vous sera facturé qu'un maximum de 8 jours et vous bénéficierez d'une couverture valable pour toute la durée de votre location, dans la limite de 30 jours.
Livraison et retrait du véhicule	Certaines de nos agences de location proposent un service de livraison et de reprise dans le cadre duquel nous déposons/reprenons le véhicule et les équipements supplémentaires optionnels que vous avez pré-réservés, à l'heure et à l'endroit que vous demandez. Si vous souhaitez que le véhicule soit livré/récupéré, vous devez : • Être un résident du Portugal • Être présent à l'agence de location de livraison pendant la période de livraison demandée/disponible pour remettre le véhicule. • Disposer des éléments indiqués dans la rubrique « Éléments indispensables pour louer le véhicule » des Conditions générales de réservation et des Conditions générales de location. Vous serez responsable du carburant utilisé pour vous livrer/récupérer le véhicule. Le carburant sera facturé au tarif « Payer à la restitution », à moins d'avoir souscrit le service Carburant payé d'avance. Pour en savoir plus : voir section 5. Frais d'électricité et de carburant. Les frais de livraison/récupération du véhicule dépendent de l'endroit où vous louez et de l'endroit où le véhicule est livré, mais vous pouvez vous attendre à ce qu'il soit de 29,52 EUR plus 2,89 EUR par kilomètre parcouru. Veuillez nous avertir 48 heures à l'avance si vous souhaitez que nous livrions/récupérions le véhicule chez vous. Il est possible que nous puissions livrer/récupérer le véhicule dans un délai plus court, mais vous devrez vous renseigner auprès de l'agence de location ou de l'équipe du Centre de réservations. Si le véhicule, les clés, les accessoires ou les papiers du véhicule, ainsi que les éventuels services optionnels ne sont pas présents au moment de la reprise, vous devrez tout de même payer les frais de retrait. Vous devrez ensuite réserver un nouveau rendez-vous de retrait et payer de nouveaux frais de reprise, ou récupérer le véhicule vous-même à l'agence de location.
Service de retrait de voiture en dehors des heures de bureau	Certaines agences de location dans les aéroports et les gares ferroviaires proposent un service de retrait de la voiture en dehors des heures d'ouverture. Vous pouvez ainsi récupérer le véhicule et les services optionnels en dehors des heures d'ouverture normales de l'agence de location. Les frais pour ce service sont normalement de 34,44 EUR par heure d'attente.

	Veuillez respecter un préavis d'au moins 24 heures à l'avance et contacter le Centre de réservations pour prendre des dispositions.
--	---

3. SERVICES OPTIONNELS – AUTRES PRODUITS

Équipement spécifique

Sièges auto

Nous proposons des sièges nourrisson, des sièges bébé, des sièges enfant et des rehausseurs. Un siège bébé est généralement adapté à tout enfant depuis sa naissance jusqu'à ses 12 mois, et ne pesant pas plus de 13 kilos.

Un siège bébé est généralement adapté à tout enfant ayant entre 9 mois et 4 ans, et pesant entre 9 et 18 kilos.

Un siège enfant est généralement adapté à tout enfant de 4 à 11 ans, et pesant entre 15 et 36 kilos.

Un réhausseur est généralement adapté à tout enfant âgé de 8 à 11 ans et pesant entre 20 et 45 kilos.

Dans certaines agences de location, nous pourrions demander à un tiers d'installer le siège pour vous. Toutefois, n'oubliez pas qu'il sera toujours de votre responsabilité de vérifier que le siège est bien installé avant de prendre la route.

Veuillez noter : **Au Portugal, tous les enfants doivent utiliser un siège enfant jusqu'à 12 ans ou jusqu'à atteindre 1,50 m.**

Le tarif de location d'un siège est normalement de **11,56 EUR par jour**.

Si vous louez le véhicule pour plus de 10 jours, vous ne serez facturé que pour 10 jours au maximum et pourrez utiliser le siège pendant toute la durée de la location, jusqu'à 30 jours.

En cas d'endommagement, de perte ou de vol du siège, vous devrez en payer le remplacement. Cela devrait coûter entre **20 EUR et 150 EUR** en plus des frais de location*.

Tablette Assistant de voyage

Celle-ci fournit un service GPS et des données illimitées par jour, ainsi que d'autres caractéristiques utiles dont vous pourriez avoir besoin en voyage. Nous fournissons ce service au nom d'un tiers : vous devrez donc prendre connaissance et accepter des conditions générales distinctes avec, lesquelles seront signées par vous sur l'appareil au moment du départ de la location.

Les frais de location de la tablette Travel Companion sont compris **entre 10,99 EUR et 14,99 EUR** par jour en fonction des caractéristiques activées. Si vous louez le véhicule pour plus de 14 jours, vous ne serez facturé que pour un maximum de 14 jours et pourrez utiliser l'appareil pendant toute la durée de votre location, jusqu'à 28 jours.

Dans de nombreux pays, dont le Portugal, il est illégal de conduire en utilisant un téléphone portable, une tablette ou un autre appareil de communication. Il est de votre responsabilité de conduire en toute sécurité et conformément aux lois du pays dans lequel vous conduisez.

Dans certains pays, dont le Portugal, il est contraire à la loi d'utiliser un GPS signalant la localisation des radars. Si vous louez un GPS auprès de nous, il vous donnera des informations sur les radars.

Si la tablette Travel Companion est endommagée, perdue ou volée, vous devrez en payer le remplacement. En général, les frais commencent à partir de **180 EUR**, en plus des frais de location*.

En cas d'endommagement, de perte ou de vol des accessoires, vous devrez en payer le remplacement. Cela devrait coûter **entre 5 EUR et 180 EUR**, en plus des frais de location*.

Chargeur de voiture USB/portable/universel

Disponible à l'achat dans certaines agences de location au prix de **11 EUR** l'unité.

* Si vous prouvez que le dommage ou la perte ne relève pas de votre fait ou d'un acte de négligence de votre part, nous vous rembourserons les frais correspondants.

Nous vous remercions d'avoir choisi Budget